

Le 10, à Marrakech, Macron va remplacer nos Droits par ceux des migrants, appliquant la Déclaration de 1948

écrit par Christine Tasin | 6 décembre 2018



J'ai commencé une petite série d'explications de textes du Pacte de Marrakech, il faut, à ce stade, revenir au texte original, qui a 70 ans...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/04/apres-marrakech-les-clandestins-auront-exactement-les-memes-droits-que-vous-en-france/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/05/pacte-de-marrakech-il-y-aura-obligatoirement-un-flux-permanent-et-regulier-denvahisseurs-chez-nous/>

Il y a 70 ans, le 10 décembre 1948, 58 pays adoptaient, à Paris, la « Déclaration universelle des droits de l'homme » ,

et ils n'ont que cela à la bouche actuellement... Méfions-nous.

<http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Qu'avaient-ils besoin d'une nouvelle Déclaration de nos droits, après celles de 1789 et de 1793, quasi parfaites ?

Certes, elles étaient faites par des Français, pour des Français et plus exactement, pour les Citoyens de notre pays. Ces droits s'accompagnaient donc, forcément de devoirs, de liens avec la patrie... Tout cela est vrai. **Mais quelles idées souterraines, déjà, en 1948, hantaient les rédacteurs de cette déclaration dite universelle ??**

Voici le texte : https://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf

Quelques extraits lumineux qui expliquent le chemin qui, depuis 70 ans, mène à Marrakech où un félon s'apprête à signer un « Pacte » qui est notre arrêt de mort.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

Colossale finesse... D'emblée, dès le préambule il est spécifié que l'homme ne doit pas avoir à se révolter contre la tyrannie et l'oppression et que ces Droits universels sont donc censés imposer un modèle politique, un régime de droit (kézaco ?)... **Déjà il était question d'imposer la paix, une certaine paix.** UE, ONU, Déclaration universelle, Pacte de Marrakech... ô paix, que de crimes commis en ton nom)

Considérant qu'une conception commune de ces droits et

libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement,

Et voilà... Il faut former, réformer, modifier... les esprits, les obliger à penser autrement, à penser tous pareil... *Le Meilleur des Mondes*, ça ne vous dit rien ?

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

« **Personne ne peut se prévaloir de son origine nationale.** » ..

C'est dit. Etre citoyen d'un pays ne vous donne pas le droit de refuser les envahisseurs venus d'ailleurs... Avoir une culture, des valeurs, comme celle de l'égalité hommes-femmes, ne vous autorise pas à les faire valoir contre celles de ceux qui les enferment et les lapident.

Et l'article 2 ne s'arrête pas là :

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Orban et Salvini peuvent faire voter tout ce qu'ils veulent par leurs Parlements, ils ont tout faux. La Déclaration « universelle » (on comprend le pourquoi de l'adjectif) est coercitive et a tout prévu. Toute limitation géographique, nationale, par des lois, des constitutions, des votes. de la Déclaration de 1848 .. est nulle et non avenue. Un clandestin vaut un autochtone. Un « migrant » vaut un citoyen respectueux

des lois. Et des fois que cela serait mal compris, c'est confirmé par l'article 7 :

Article 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Je m'arrêterai pour aujourd'hui à l'article 13, histoire de ne pousser personne au suicide, au moment où les Résistants ont besoin de toutes les forces vives de la nation dans ce combat de David contre Goliath.



Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris

le sien, et de revenir dans son pays.

Est-ce un hasard si l'on entend de plus en plus parler de souveraineté mondiale, de disparition de la souveraineté populaire ?

<http://resistancerepublicaine.com/2018/11/26/merkel-confirme-les-propos-de-macron-les-etats-nations-doivent-aujourd'hui-renoncer-a-la-souverainete/>

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/04/onu-merkel-veut-que-elle-renonce-a-notre-droit-de-veto-elle-a-peur-que-macron-soit-replace-par-un-salvini/>

Cela date de 1948. Cela fait au moins 70 ans qu'ils préparent l'invasion migratoire actuelle au nom de prétendus droits de l'homme... Et c'était avant le premier choc pétrolier, et c'était avant que l'Afrique ne sombre dans la guerre, la famine, la surpopulation, alors qu'elle était encore majoritairement colonisée ou son équivalent.

Face à cette machine destinée à nous laminer, les Gilets Jaunes sont tout petits, et bien démunis. David a pourtant gagné.. Et la lutte commence, une fois de plus, en France, suivie et encouragée dans toute l'Europe.

Haut les coeurs !